



Antennes relais de téléphonie mobile
Compte rendu de la commission de concertation
du 21 juin 2022

Présents :

Elus :
Madame Sylvie JUSTOME

Opérateurs :
Orange : Madame Corinne MARTY
Free Mobile : Monsieur Lilian STURNY, Monsieur Arnaud HENRI
SFR : Monsieur Jérôme PAGES
Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :
Madame Sophie LESCURE (Responsable Service Santé - Environnement)
Monsieur Alexandre JUTEAU (Service Santé - Environnement)
Madame Marie Astrid MENDEZ LUIZ (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)
Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)

Représentant d'association de consommateurs :
Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »

Excusés :

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :
Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)
Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)
Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)

Elus :
Mme Delphine JAMET
Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS
Monsieur Stéphane GOMOT

Ouverture de la séance par Mme JUSTOME

- Monsieur JUTEAU présente le « Guide pratique pour L'intégration paysagère et la prise en compte des Enjeux de biodiversité » réalisé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ce guide vise à accompagner le déploiement des infrastructures destinées à la couverture mobile, et indiquer les conditions à respecter pour l'implantation d'une antenne relais, en offrant une vision d'ensemble des enjeux de préservation du paysage et de la biodiversité sur l'ensemble du territoire, et des dispositifs de protection du patrimoine paysager et naturel. Ce guide sera adressé à l'ensemble des membres de la commission pour information.
- Monsieur JUTEAU présente les dernières données de l'observatoire de l'ANFR réalisé au 1^{ER} juin 2022. L'ANFR a autorisé au total 60 941 sites de réseaux mobiles en France, toutes générations confondues (+ 136 sur le mois de mai).

Déploiement de la 5G : 34 061 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR, dont 46 sites en Outre-Mer.

24 949 sites 5G sont déclarés techniquement opérationnels par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G sont autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 5 sites n'hébergent que de la 5G.

Déploiement de la 4G : Au 1er juin 2022, 60 385 sites 4G sont autorisés en France par l'ANFR. En métropole, 57 325 sites 4G sont autorisés, dont 52 587 sont en service.

- Monsieur JUTEAU présente la décision du conseil d'état n°455321 du mardi 5 avril 2022. En effet le conseil d'état juge que la décision de l'ARCEP d'autoriser la société Starlink à utiliser des fréquences radioélectriques permettant de transmettre des signaux entre satellites et des stations terriennes fixes installées chez les clients sur l'ensemble du territoire national est susceptible d'avoir une incidence importante sur le marché de la fourniture d'accès à internet. Dès lors, une consultation du public aurait dû être réalisée par l'ARCEP.

Après une consultation publique, l'ARCEP indique dans un communiqué en date du 2 juin 2022 attribuer une nouvelle autorisation d'utilisation de fréquences à Starlink.

- Monsieur JUTEAU informe la commission que tous les éléments seront transmis à la fin du mois de juin 2022 à l'ANFR afin de réaliser la campagne de mesure sur les sites sensibles à Bordeaux.

La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur

Rappel : 3 gammes de fréquences différentes vont être utilisées par les opérateurs pour utiliser la 5G, avec des particularités et des échéances différentes (partage des fréquences utilisées actuellement pour la 4G (antennes fixes actuelles), fréquences autour de 3,5 GHz (antennes orientables), fréquences autour de 26 GHz (mini antennes, horizon 2ans minimum...))

Les opérateurs ont déposé 55 DIM pour cette commission.

10 d'entre eux concernent l'évolution de sites existants pour leur permettre d'émettre en 5G (bande de fréquence 3,5 GHz notamment). 7 de ces projets nécessitent le dépôt d'une DP (2 pour FREE et 5 pour ORANGE).

2 DIM ont été déposés pour des nouveaux sites 2G/3G/4G/5G (1 pour BOUYGUES et 1 pour SFR), soumis au dépôt d'une DP.

43 DIM relatifs à l'intégration par FREE de la 2G initialement assurée sur le réseau ORANGE, sur leurs sites en services à Bordeaux (pas de modification de l'aspect extérieur des installations existantes). Il s'agit d'une simple opération logicielle ne nécessitant aucune intervention matérielle. Aucune autorisation d'urbanisme ne s'avère nécessaire. Les niveaux d'exposition ne seront pas modifiés.

Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites sensibles (crèches, écoles...) respectent les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique. Les niveaux de champs estimés par les opérateurs sont précisés pour chaque projet concerné dans les résumés ci-dessous.

La ville sollicite ensuite auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chacun de ces projets proches d'établissements sensibles afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.

Madame JUSTOME insiste sur l'application de deux recommandations :

- Réaliser des mesures avant et après quand un établissement sensible est à proximité
- Encourager l'information des occupants des logements concernés par les antennes, et cela en plus de l'information faite auprès des syndicats.

Projets Bouygues Commission de juin 2022

COMMENTAIRES

BOUYGUES présente 1 projet d'implantation d'une nouvelle installation (2G/3G/4G/5G) nécessitant une déclaration préalable.

Nouveau site

1 projet

Avenue de Tourville :

- DP nécessaire
- Sur bâtiment de hauteur 23,55 m
- Pas d'établissements sensibles à proximité

Projets FREE Commission de juin 2022

COMMENTAIRES

FREE présente 2 projets de modification de sites pour y permettre la mise en service des antennes 5G dans la bande 3,5 GHz dont 1 nécessite une déclaration préalable et 43 DIM relatifs à l'intégration de la 2G sur les sites en services sur Bordeaux (pas de modification de l'aspect extérieur des installations existantes, il s'agit d'une modification logicielle).

Modification de sites pour émettre en 5G

2 projets

78 rue Camena d'Almeida :

- DP nécessaire
- Sur bâtiment de hauteur 21,20 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

Cours Juls Ladoumegue, parc des expositions :

- DP nécessaire
- Sur pylône de hauteur 25 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

Projets ORANGE Commission de juin 2022

COMMENTAIRES

ORANGE présente 8 projets de modification de sites pour y permettre la mise en service des antennes 5 G dans la bande 3,5 GHz dont 5 nécessitent une DP.

Modification de sites pour émettre en 5G

8 projets

87 rue Raymond Lavigne :

- DP nécessaire
- Sur bâtiment de hauteur 17,55 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

94 rue Saint Genès :

- DP nécessaire
- Sur bâtiment de hauteur 22,05 m
- Etablissement sensible à proximité :
- COLLEGE ALAIN FOURNIER 91 RUE SAINT GENES (estimation du niveau de champs reçu : 2 % et 0,80 V/m)

72 rue Pierre Trebod :

- Pas de DP
- Sur bâtiment de hauteur 65,45 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

Cours Jules Ladoumègue :

- Pas de DP
- Sur bâtiment de hauteur 19,58 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

4 rue de la chapelle Saint Jean :

- DP nécessaire
- Sur bâtiment de hauteur 24,95 m
- CRECHE SAINTE COLOMBE 1 RUE NEUVE 33000 BORDEAUX (estimation du niveau de champs reçu : 3% et 1,2V/m)

103 Boulevard Jean Jacques Bosc :

- DP nécessaire
- Sur bâtiment de hauteur 32,45 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

78 rue Caména d'Almeida :

- DP nécessaire
- Sur bâtiment de hauteur 23,65 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

2 Terrasse du 8 mai 1945 rue Jean Fleuret :

- Pas de DP
- Sur bâtiment de hauteur 39,50 m
- Pas d'établissement sensible à proximité

Projets SFR Commission de juin 2022

COMMENTAIRES

SFR présente un nouveau projet d'installation qui consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 2G/3G/4G/5G et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G.

Nouveau site 2G/3G/4G/5G

1 projet

Villa Primrose :

Ce projet avait déjà été présenté lors de la commission du 22 mars 2022. SFR a revu son projet afin de mieux s'intégrer dans le paysage.

- DP nécessaire
- Sur Pylône
- suite à l'extinction d'une antenne-relais, SFR prévoit d'installer une antenne relais de remplacement.
- Etablissement sensible à proximité :
 - o 101 Rue Jules Ferry (estimation du niveau de champs reçu : ? V/m)
L'opérateur n'est pas en mesure de présenter l'estimation du niveau de champs reçu le jour de la commission.